



Nice le 18 mai 2017

Monsieur le Président,

A la suite de la présentation du projet de restructuration appelé ASR 2018, présenté en CTL les 28 février et 14 mars 2017, les représentants du personnel du CHS CT ont demandé une expertise, le 25 avril 2017, conformément au règlement intérieur (article 24).

Un nouveau projet nous a été communiqué le 28 avril, objet de la convocation de ce jour.

Le principe des fusions reste inchangé mais l'essentiel se fait maintenant à compter de 2019.

Il s'agit d'un plan pluriannuel que l'on peut qualifier de projet important selon la définition du décret de 1982 instituant les CHS modifié en 2011 (articles 55 et 57).

En effet outre l'année 2018 qui concerne les seuls SIP/SIE de Nice Est et Ouest, il faut analyser les fusions qui suivent et que vous avez actées.

A terme, les 6 SIP/ SIE de Nice et tous les SPF du département sont concernés, donc un nombre conséquent d'agents.

Ce projet implique des travaux immobiliers et des déménagements dans le CFP de Cadeï mais aussi entre ce CFP et les sites d'Ackerman , du Bd Thiers (deux sites), ainsi que la rue Guiglia.

Comme cela s'est toujours fait à la DGFIP, le projet va s'accompagner de suppressions d'emplois échelonnées dans le temps mais également de nouvelles procédures de travail et de nouveaux outils informatiques ou de communication pour essayer de compenser la baisse des effectifs.

A ce jour, de nombreuses questions se posent :

- Aménagement des postes de travail ?
- Généralisation du travail en plateau ?
- Gestion de l'accueil sur un site amené à recevoir environ 200 000 personnes par an ?
- Professionnalisation de l'accueil ?
- Quelle sera la charge par agent ( en nombre de dossiers dans les SIP/SIE et SPF ) au terme de cette évolution par rapport à la situation actuelle ?
- Quels seront les nouveaux outils et procédures pour améliorer le confort des agents ?
- Quelles seront les conséquences de tous ces changements sur les conditions de travail ?
- Comment celles-ci vont-elles évoluer dans des services qui sont d'ores et déjà au bord de l'implosion (risques psychosociaux)?

Votre seule réponse apportée est : « c'est à effectif constant et ce sera comme avant ».

**Cette réponse ne nous satisfait pas.**

Aussi nous maintenons notre demande d'expertise afin de pouvoir mesurer l'impact de ces changements sur la santé et les conditions de travail des agents .